

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 6 Avril

Le régime des sucres

La loi relative au régime des sucres qui a été adoptée par la Chambre des députés, et que discute actuellement le Sénat, offre une importance particulière ; elle a pour but de faciliter et d'accroître l'exportation du sucre français, mise en péril par la concurrence étrangère, et notamment par celle des produits allemands.

Pour se rendre compte des progrès accomplis, au cours de ces dernières années, par notre redoutable voisin, l'Allemagne et par son puissant satellite, l'Autriche, il suffit de se reporter aux années 1874-1875.

A cette époque, la France produisait 450.000 tonnes de sucre, l'Allemagne en produisait 250.000, l'Autriche, 106.000.

Vingt ans après, en 1895, la France est tombée du premier rang au troisième.

A l'heure actuelle :

L'Allemagne produit	1.831.000 tonnes.
L'Autriche —	1.046.000 —
La France —	745.000 —

Est-ce à dire que la France ait cessé de travailler, de progresser même un seul instant ? Nullement, puisque dans ce même laps de temps, sa production est montée de 450.000 à 750.000 tonnes.

Mais elle a progressé plus lentement que l'Allemagne, qui non seulement a forcé sa propre production, mais qui, avant tout et partout, a forgé contre nous de redoutables armes de guerre.

A cet égard surtout, il s'est accompli, en Allemagne, pendant ce dernier quart de siècle, des modifications profondes. Autrefois, la région septentrionale de l'Allemagne était à peu près stérile. Sa population ne pouvait plus vivre sur son propre sol. Elle émigrerait en masse, si bien que *misère en Prusse* était une expression courante, synonyme de la plus grande détresse. Aujourd'hui, comme l'a indiqué, en donnant de

nombreuses preuves à l'appui, M. Gadaud, dans le très intéressant rapport qu'il a présenté au Sénat, une très grande richesse règne sur cette terre si longtemps déshéritée.

Nos voisins, avec cet instinct merveilleusement pratique qui les distingue, ont donné une impulsion inouïe à un grand nombre de cultures, parmi lesquelles il faut placer au premier rang la culture en grand de la betterave sucrière, dont les rendements supérieurs sont sans cesse poursuivis par des procédés de perfectionnement tenus au courant de la science. C'est ainsi que dans une circonstance récente, M. Richter, le chef du parti progressiste allemand, démontrait, statistiques en mains, que, grâce aux procédés de culture employés, un hectare en Allemagne donne 25 pour 100 de plus qu'en France, sans compter l'avantage qui résulte pour nos voisins du bon marché de la main d'œuvre, bien moins chère chez eux que chez nous.

La France ne saurait donc faire de trop grands efforts pour lutter contre une concurrence aussi fortement organisée. La culture de la betterave à sucre, avec ses industries agricoles connexes ou accessoires, est un des éléments les plus considérables de notre agriculture nationale. Plus de vingt-cinq départements y sont directement intéressés. Elle fait vivre avant tout chez nous la petite culture, à laquelle elle assure une recette annuelle de 190 millions.

Il ne faut pas l'oublier non plus, l'industrie sucrière emploie, pour le transport de ses charbons, de ses betteraves et de ses pulpes, un nombreux bétail qu'elle va chercher un peu partout parmi nos meilleures races, et favorise ainsi singulièrement l'élevage et l'accroissement du troupeau national ; par ses résidus, elle contribue à l'industrie des distilleries de mélasses et fournit aussi à beaucoup de contrées d'excellents éléments pour l'alimentation et l'engraissement de l'espèce bovine ; plus que tout autre elle utilise les engrais chimiques et en propage l'u-

sage ; elle constitue enfin la meilleure préparation des terres pour la culture intensive des céréales.

Plus d'une objection cependant a été élevée contre le système des primes d'exportation que le projet de loi propose de rétablir. « Si vous faites un premier pas dans cette voie, disent ses adversaires, vous serez bientôt assaillis de demandes de même nature. L'élevage, la viticulture et bien d'autres industries réclameront une protection semblable. Comment pourrez-vous repousser leurs prétentions tout aussi intéressantes et légitimement fondées que celles de l'industrie du sucre ? » Celle-ci répond, non sans quelque raison, il faut en convenir, que les autres industries françaises ne seraient, en aucun cas, fondées à réclamer une semblable faveur, que leurs industries similaires à l'étranger n'ont pas de primes à l'exportation.

Mais, comme nous l'indiquons tout à l'heure, il y a dans le débat engagé une question qui le domine, c'est la nécessité d'un grand effort pour conjurer le danger qui menace l'une de nos industries les plus prospères. Naguère, un sous-secrétaire d'Etat allemand, M. de Posalowski, disait en parlant de la loi votée par le Reichstag : « Les primes ne sont que des moyens de combat. » Pour lutter, la France n'a-t-elle pas besoin d'armes à son tour ?

J. QUERCYTAÏN.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 5 avril 1897

Les affaires d'Arménie

M. Denys Cochin adresse une question au gouvernement sur les affaires d'Arménie.

Dans le vilayet de Sivas, une ville, celle de Tokat, vient d'être ensanglantée. Le Sultan aurait dit que sa sagesse est si bien établie que les puissances l'appuyaient.

L'orateur s'étonne qu'une telle affirmation soit restée sans réponse. Il demande pourquoi l'on n'use pas, au contraire, de coerci-

leur tour sans accident.

On avait repris courage.

Déjà cinq à six avaient opéré leur descente périlleuse, quand une main qu'ils ne pouvaient apercevoir se montra à travers la grille d'une fenêtre devant laquelle se balançait l'instrument de sauvetage, le saisit et en trancha les fibres.

Le cordage ainsi raccourci était loin d'atteindre le pied du château. Cinq toises au moins séparaient le bout flottant du niveau de l'enceinte.

Le malheureux dont c'était le tour d'y recourir pour s'évader, se laissait glisser sans défiance. Arrivé à la solution de continuité, il eut un moment d'inexprimable angoisse.

Un saut tenté à cette hauteur présentait les plus graves dangers. Il n'eut pas le courage d'y aventurer sa vie. Ses doigts crispés s'accrochèrent au grillage.

Bientôt un autre se trouva dans le même embarras. Un troisième, un quatrième augmentèrent ce nombre et se suspendirent aux barreaux de fer, pareils à des chauves-souris.

Cependant ceux qui avaient pu arriver jusqu'au fond — les premiers descendus — erraient comme des fous, cherchant à escalader les murs pour gagner les champs.

Mais ils étaient prisonniers dans l'enceinte, où les retenait la hauteur des remparts.

L'échelle abattue par une main mystérieuse avait été enlevée, et les maraudeurs, gens ignorants et superstitieux, en attribuaient la disparition à quelque mauvais génie.

Ils en étaient là, dispersés sur les machi-

tion pour forcer le Sultan à une conduite moins abominable et pour l'obliger à appliquer les réformes qu'il a promises, et si la France prendra enfin l'initiative pour obtenir qu'on frappe le mal dans la personne même de celui par qui il a été causé.

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, répond que, dès qu'il a appris les événements de Tokat, il a donné des instructions à la suite desquelles, sur l'ordre du Sultan, le gouverneur et d'autres fonctionnaires ont été destitués.

Il ajoute que le gouvernement français s'emploie de toutes ses forces à faire aboutir les réformes.

L'incident est clos.

Madagascar

M. Le Myre de Vilers adresse à M. le Ministre des Colonies une question relative à l'île de Madagascar.

L'orateur rappelle que le 24 mars, à la Chambre des communes d'Angleterre, un membre de cette assemblée a demandé au gouvernement si son attention avait été appelée sur les persécutions exercées contre les protestants malgaches par les Jésuites.

Le sous-secrétaire d'Etat a répondu que l'attention du gouvernement de Sa Majesté avait été appelée par les protestants de Madagascar, et il a ajouté qu'il avait fait parvenir au gouvernement français des représentations sur cette matière.

L'orateur proteste contre cette ingérence de l'Angleterre dans notre administration intérieure, qui constitue un encouragement aux résistances des indigènes.

Sans les excitations de l'Angleterre, la France n'aurait fait ni la campagne du Siam ni celle de Madagascar.

M. Le Myre de Vilers se demande quel but poursuit l'Angleterre. Veut-elle lasser notre patience ? Il signale cette situation au Ministre des Affaires étrangères afin qu'il mette un terme à ces mauvais procédés.

M. Hanotaux répond que le gouvernement n'a reçu et ne pouvait recevoir aucune représentation de l'Angleterre. Madagascar est une terre française, et le gouvernement français a seul qualité pour s'occuper des intérêts des Malgaches.

L'incident est clos.

Les trains ouvriers

La Chambre discute ensuite l'interpella-

coulis, vagabondant dans la cour, ou épuisés à la grille de la fenêtre, quand la cloche d'alarme laissa entendre un tintement discret.

Alors des hommes armés sortirent à la fois des divers bastions, ayant chacun à la main une grosse torche enflammée.

Une lumière blafarde et cruelle se répandit partout, au grand effarement des bandits.

Des cris, des hurlements de fauves s'élevèrent ça et là, tels que des appels sinistres.

Une porte basse s'ouvrit au rez-de-chaussée du château. Le Commandeur apparut vêtu de son costume de guerre, mais désarmé.

Il alla vers les assaillants qu'il avait aperçus et leur dit : Rendez-vous à l'instant ; je l'ordonne.

Ceux-ci obéirent.

— Maintenant entrez au château, poursuivait-il.

On se conforma aussitôt à son désir.

Puis, impassible, sans émotion apparente, il employa ses gens à tendre une échelle à ceux qui, épuisés d'efforts, ne pouvant ni remonter à la toiture ni descendre dans l'enceinte, sentaient leurs muscles impuissants à les soutenir plus longtemps aux barreaux qu'ils avaient embrassés. Enfin il envoya son intention délivrer ceux qui étaient restés au faite de la forteresse.

Après les avoir réunis dans une salle, il se plaça seul au milieu d'eux.

— Quel est celui de vous, dit-il, qui s'appelle — que vous appelez Pierrou-Barbenoire.

— C'est moi, seigneur, répondit un paysan trapu, au teint brun.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 14

LE

DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

LE 28 MAI

Le château n'était-il pas, pour ainsi dire, abandonné, alors qu'il n'était occupé que du Commandeur, dont la chambre était au donjon, presque détachée du principal corps de logis, et de quelques serviteurs couchés au rez-de-chaussée, sous des voûtes où ne pénétrait pas le bruit venu des étages supérieurs.

Cependant, grâce à leur habitude de manier le fruit des récoltes, nos hommes touchaient à la fin de leur œuvre, lorsque l'un d'eux se détacha pour aller faire le guet.

Il rejoignit bientôt les autres, pâle, muet de peur.

— Qu'est-ce donc, Garrigal ? lui demanda le chef de la bande.

— L'échelle est tombée, la corde disparue. Nous sommes trahis !

— Que dis-tu là ? reprit celui qui l'avait interrogé et que l'épouvante gagnait à son tour.

— Vas-en juger par toi-même... Nous sommes

perdus, car il nous sera impossible de sortir d'ici... Je connais le château, moi... J'ai été domestique de la Commanderie pendant plusieurs années. Une porte unique communique au grenier. Elle est en chêne et garnie de fortes ferrures... puis fermée à clef et à verrous... Il ne faut pas songer à la forcer... Il ne reste qu'une ressource... sauter dans le vide... d'une hauteur de soixante pieds... pour s'écraser sur le sol...

Tous, effarés, lamentables, cherchèrent dans les coins, aux poutres, à la charpente de la toiture. Il fallait une corde pour redescendre dans la cour. Efforts inutiles ; on n'en découvrit nulle part. Que faire ?

Une inspiration soudaine vint à Garrigal. — Eventrons les sacs, dit-il, coupons la toile en lanières que nous ajouterons entre elles. Voilà le salut.

L'idée de Garrigal fut immédiatement partagée. Les tissus de chanvre, déchirés dans leur longueur, emplirent les échos du galetas de craquements sinistres stridents et endiablés.

Quand les débris, attachés par des nœuds, furent épuisés, les bandits possédaient un moyen de descente.

Ils fixèrent aux machicolis une extrémité du cordage improvisé ; l'autre fut projetée dans le vide.

Le plus hardi tenta le premier de se glisser de nœud en nœud. Son agilité lui valut d'être bientôt au fond. Sans attendre ses compagnons, il se dirigea vers les remparts afin de s'enfuir au plus vite.

Un second, un troisième s'aventurèrent à

oin de M. Chauvin sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour améliorer et étendre le service des trains ouvriers.

M. Turrel, ministre des Travaux publics, répond que, dès le 10 décembre 1896, il a envoyé une circulaire aux Compagnies dans le but de l'extension et de l'amélioration des trains ouvriers.

Les Compagnies ont répondu à l'invitation du Ministre, et toutes ont, soit augmenté le nombre des trains, soit facilité les conditions de leur usage.

Tout n'est pas fait, à coup sûr, mais la Chambre peut compter sur la bonne volonté du Ministre.

Après quelques observations de MM. Dejeante, Coutant et Fabérot, la discussion est close.

La Chambre vote à mains levées un ordre du jour de M. Brincarl ainsi conçu :

La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, l'invite à poursuivre auprès des Compagnies de chemins de fer la création et l'amélioration des trains ouvriers et à exiger la publicité des mesures adoptées.

La déposition de la reine de Madagascar

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Pourquery de Boisserin sur les événements qui se sont passés à Madagascar.

M. Pourquery de Boisserin rappelle les faits qui se sont passés à Madagascar depuis l'arrivée du général Gallieni et qui se sont terminés par la déposition et l'exil de la reine Ranavaloa.

La conduite du général Gallieni a soulevé quelques critiques. Il faut que le gouvernement déclare publiquement qu'il approuve pleinement sa conduite; l'interpellation n'a pas d'autre objet que de lui en fournir l'occasion.

M. André Lebon, ministre des Colonies, remercie M. Pourquery de Boisserin de son intervention.

Si j'ai regretté, dit-il, que les circonstances aient forcé le général Gallieni à prendre les mesures qu'il a prises sans avoir eu le temps de consulter le gouvernement, c'est que le gouvernement aurait été heureux de joindre sa responsabilité à la sienne.

Maintenant que l'on connaît les motifs de la décision du général, je ne puis que les approuver pleinement, et j'ai la confiance que la Chambre n'hésitera pas à envoyer au général Gallieni les encouragements qu'il mérite. (*Applaudissements prolongés.*)

M. de Mahy remercie le Ministre de ses déclarations et émet le vœu qu'à bref délai le gouvernement confie au général Gallieni le titre de gouverneur général. (*Approbat*

La Chambre accepte ensuite à l'unanimité l'ordre du jour suivant proposé par MM. Pourquery de Boisserin, Le Myre de Vilers et Boissy d'Anglas :

La Chambre, approuvant la politique suivie à Madagascar, adresse à l'armée, qui assure la pacification de cette nouvelle terre française, ses patriotiques félicitations.

INFORMATIONS

Elections sénatoriales

ISÈRE

Grenoble, 4 avril.

MM. Saint-Romme, ancien sénateur, radical, 611 voix (élu); Lombard, ancien député, opportuniste, 510; Ardonin Dumazet, républicain modéré, 81.

INDRE-ET-LOIRE

Tours, 4 avril.

MM. Bidault, radical, 354 voix (élu); Houssard, républicain de gouvernement, 245; Leffet, député républicain progressiste, 44; Tiphaine, député radical, 11.

M. Félix Faure à Londres

Paris, 5 avril.

Un journal anglais a cru pouvoir annoncer que le président de la République se rendrait, au mois de juin, en Angleterre, pour les fêtes du soixantième anniversaire de l'avènement de la reine. A ce propos, l'agence Havas a reçu la dépêche suivante :

« Londres, 4 avril.

» On commence à se préoccuper de la préparation des fêtes qui seront organisées dans toutes les villes d'Angleterre pour célébrer le jubilé de la reine. Les souverains ne se rendront pas à Londres. Ceux qui sont apparentés à la famille royale se feront représenter par des membres de leur famille. Les autres, ainsi que les chefs d'Etat, y enverront des missions extraordinaires.

» La France est au nombre des puissances invitées. On a la certitude qu'elle y sera représentée par un ambassadeur spécial. »

L'AFFAIRE ARTON

M. Le Poittevin a interrogé M. Antide Boyer sur les dénonciations dont il est l'objet de la part d'Arton.

« Je veux absolument prouver, a dit en sortant M. Boyer aux personnes présentes, que je ne suis pas un concussionnaire.

» Au reste, vous me reverrez encore au petit Parquet. J'ai l'intention de faire entendre à M. Le Poittevin des témoins intéressants, dont les dépositions viendront à l'appui de mes dires et grâce auxquels l'accusation qui pèse sur moi sera réduite à néant.

» Le seul point qui me tracasse encore est le suivant :

« Le billet souscrit par moi à Arton par l'intermédiaire de M. Barbe n'est pas encore retrouvé. Mais j'ai bon espoir que d'ici à quelques jours il sera entre les mains de M. Le Poittevin, et alors tout sera fini pour moi, je serai délivré de ces ennemis et ma bonne foi sera enfin reconnue. »

— J'entends qu'à l'avenir vous ne me cachez pas votre état quand j'y puis remédier. En attendant, vous allez subir votre peine. Suivez-moi, tous !

M. de Cartelanin se retourna, gagna la porte et descendit un escalier.

Les bandits le suivirent.

Ils croyaient aller aux oubliettes et s'avançaient à pas chancelants, tels que des hommes ivres.

Mais soudain la grande salle à manger rayonna de vives lumières.

Une immense table était servie.

— Prenez vos places, dit le Commandeur et mangez, puisque vous avez faim.

La troupe de ces nocturnes visiteurs était stupéfaite. Nul n'osait céder à l'invitation du chevalier de Malte.

— Je suis le maître, ici, reprit ce dernier. Pierrou-Barbenoire, asseyez-vous là.

En même temps, il lui montrait un siège devant les mets fumants encore.

Les compagnons de Pierrou-Barbenoire imitèrent leur chef comme des automates, sur l'ordre renouvelé de M. de Cartelanin. Pas une parole ne montait à leurs lèvres, tant ils étaient sous l'impression de cette scène étrange.

— Je vous laisse un instant, fit le chevalier. Que chacun de vous se soit restauré quand je rentrerai dans la salle.

Le Commandeur sortit.

Alors les truands, revenant peu à peu de leur forte émotion, se mirent en devoir de remplir le rôle facile d'invités du château.

Panama à rebours

Sous ce titre, on lit dans le *Gaulois* :

Cette affaire de Panama sera-t-elle une mine inépuisable de scandales? Hier, pendant qu'au Palais-Bourbon on insinua qu'une ultime demande de poursuites serait peut-être déposée lundi, demande qui dépendrait d'une déposition reçue hier, on commençait à parler à mots couverts d'une nouvelle affaire que l'on pourrait justement qualifier de Panama à rebours.

Il s'agirait ni plus ni moins, non plus des gens qui ont reçu de l'argent pour voter la loi, mais de ceux qui en auraient touché pour ne pas la voter et même pour l'attaquer, et l'on parle de dossiers volumineux, de pièces, de documents, de personnages visés et compromis.

Paris, 6 avril, matin.

M. Le Poittevin vient de commencer une nouvelle instruction contre douze anciens parlementaires; des convocations ont été lancées ce soir par le juge d'instruction, qui en entendra plusieurs demain.

Les mesures contre la peste

Le rapport très documenté que M. Bouge a rédigé au nom de la Commission du Budget sur les mesures à prendre contre l'importation de la peste indienne, contient des renseignements inédits sur les résultats obtenus par l'Institut Pasteur dans le traitement de la peste. C'est, on le sait, un des plus jeunes savants de cet Institut, le docteur Yersin, qui a découvert le microbe de la peste et le sérum antipesteux.

Les derniers résultats que le docteur Yersin a obtenus à Bombay établissent d'une manière définitive la valeur préventive et curative du sérum.

M. Bouge, qui, avant de faire son rapport, s'est rendu à l'Institut Pasteur, a pu constater que le docteur Roux et ses collaborateurs ont déjà pu envoyer des flacons de sérum à tous nos lazarets et à tous nos ports. Il ajoute que le docteur Yersin en a emporté une grande quantité. Malgré cela, l'Institut Pasteur est en mesure, à l'heure actuelle, d'en fournir à la France entière et même aux pays étrangers. Aborderait-il dans nos ports un navire pestiféré, nous aurions avec le sérum les moyens non seulement de guérir les malades, mais encore d'immuniser préventivement toutes les personnes ayant approché les pestiférés.

La marine allemande

L'*Echo de Paris* reproduit le bruit que les chantiers Germania de Kiel, récemment acquis par Krupp, vont commencer sans retard la construction des croiseurs pour lesquels le Reichstag a refusé de voter les crédits réclamés au nom de l'empereur par l'amiral Hollmann.

Un syndicat financier aurait réuni un capital de 100 millions de marks à cet effet et Guillaume II se serait engagé personnellement à obtenir, par un procédé quelconque, le paiement des nouveaux navires de combat, au fur et à mesure qu'ils seraient mis à la disposition de la marine impériale.

Les victuailles et le vin servis disparurent sans peine dans leurs pauvres estomacs habitués à une chère abondante.

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, Le Commandeur avait été prévenu à temps de l'attaque de la forteresse, en sorte qu'il avait pu employer toutes les précautions nécessaires et prendre les misérables dans leur propre piège.

Aussi la défense était-elle savamment organisée au moment de l'escalade, grâce aux mille moyens ingénieux qu'offrait la disposition des remparts et les issues secrètes ménagées dans la profondeur des murs de la bâtisse intérieure.

La nuit était à peine tombée, que les bastions, les tours et le donjon qui protégeaient le repaire féodal, avaient dissimulé dans l'ombre et le silence plus de quarante hommes armés, destinés à sortir de leur cachette au signal convenu de la cloche d'alarme.

Les instructions données avaient été ponctuellement suivies, sans coups échangés, ni blessés ni morts; les bandits étaient prisonniers.

Le plan du seigneur n'ayant tenu qu'à ce résultat, celui-ci était tout heureux de l'avoir réalisé ponctuellement et pour mieux dire au delà de ses espérances.

Cependant M. de Cartelanin reparut dans la salle où il avait laissés invités d'occasion.

Quand il entra ceux-ci se levèrent et crièrent à pleins poumons : Vive le Commandeur ! Le seigneur, calme, impassible, leur parla ainsi :

Le régime douanier de la Tunisie

On télégraphie de la Haye :

Le ministre de France à la Haye a signé avec le ministre des Pays-Bas une déclaration réglant les rapports conventionnels de la France et des Pays-Bas en Tunisie.

Les mineurs du Gard

On télégraphie de La Grande-Combe :

Dimanche soir a eu lieu la grande réunion donnée par les délégués du Syndicat, de retour de Paris, et dans laquelle ils ont rendu compte de leur entrevue avec le ministre des travaux publics, ainsi que de leur entretien avec le président du conseil d'administration de la Compagnie.

Une vingtaine de mineurs de la concession de Palme ayant été renvoyés, les 120 conservés se sont mis en grève et le poste de nuit n'a pas été repris.

A Saint-Jean-de-Valérisle, 20 ouvriers sont renvoyés.

Les membres du syndicat espèrent toujours une solution relativement favorable et recommandent aux ouvriers le plus grand calme.

Affaires d'Orient

La Canée, 4 avril.

On a commencé ce matin à désarmer les bachibouzoucks.

Ceux du village de Kallieni refusent de rendre leurs armes.

Les troupes européennes cernent le village.

Athènes, 4 avril.

Un décret interdit l'usage de dépêches chiffrées à l'intérieur et avec l'extérieur.

Des combats continus ont lieu près d'Héraklion.

A Toulon

Toulon, 5 avril.

Le transport *la Vienne*, qui avait à bord depuis deux jours de nombreux ouvriers pour l'installation d'un pont provisoire dans la cale destiné au couchage des troupes, a reçu l'ordre d'arrêter les travaux.

Ce bâtiment ne transportera en Crète que les provisions nécessaires au ravitaillement des troupes.

L'intervention du Pape

Athènes, 5 avril.

Le bruit court ici avec persistance que Léon XIII vient de tenter un effort pour obtenir la solution pacifique de la question crétoise en intervenant directement entre les six grandes puissances et la Grèce; c'est ainsi que dernièrement il adressait une lettre chaleureuse à l'empereur François-Joseph dans laquelle il plaidait la cause de l'émancipation complète de la Crète.

Cette lettre, assure-t-on, a été fort bien accueillie par l'empereur; le pape s'est adressé ensuite à l'empereur de Russie avec lequel il a échangé une longue correspondance télégraphique.

— Je ne veux pas user envers vous des droits que mettent à ma disposition les lois du royaume.

Je vous pardonne !... Vous allez sortir du château, libres et rentrer dans vos familles sans être inquiétés par la justice... Je le jure ! — De votre côté, promettez-moi de ne plus vous exposer aux rigneurs qui vous attendaient si je n'avais compati à votre sort...

— Nous le jurons ! nous le jurons ! répondirent les truands en élevant les mains dans un geste résolu.

— C'est bien. Et si, un jour, j'ai besoin de vos bras, puis je compter sur vous ?

— Oui, oui, seigneur !

— Merci... Vous m'avez dit que la misère seule vous avait poussés à l'attente qui a échoué grâce à ma vigilance ; Est-ce vrai ?

— Hélas ! murmurèrent des voix nombreuses.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas fait part de votre dénûment ? J'aurais accueilli vos doléances ; mes greniers, fermés aux voleurs, sont ouverts à ceux qui souffrent. D'ailleurs, pour vous convaincre de ma sincérité, je vous abandonne tout ce qu'ils renferment. Le blé noir, le seigle entassés là-haut, sont votre propriété dès ce moment. Demain vous viendrez, suivis de chars, vous partager le fruit de la dime. Maintenant, partez ; Vous êtes libres !

Les manants tombaient de surprise en surprise devant cette série de choses imprévues.

(A suivre).

— Vous êtes le chef de bande, n'est-ce pas ?

— Non, seigneur, je suis ici au même titre que les autres, reprit celui que le Commandeur venait d'apostropher.

— A quoi bon me mentir ? je sais la vérité, fit M. de Cartelanin d'un ton fier et assuré. D'ailleurs j'en appelle à vos compagnons, — à vos complices. N'est-il pas exact que Pierrou-Barbenoire est à votre tête ? Que c'est lui qui a organisé l'attaque de ma résidence ?

— Oui, seigneur, lui cria-t-on d'une voix unanime.

— Vous voyez bien que je ne me trompe pas... Vous êtes tous des criminels. Pourquoi ? Que vous ai-je fait pour me trahir ainsi ? Que l'un de vous me dise en quoi et comment je l'ai offensé ?

Il se fit un silence morne.

Le Commandeur reprit :

— Ai-je majoré la dime ? pressuré quelque village ? Mon arrivée parmi vous a-t-elle été marquée par des exigences nouvelles ?

— Non, seigneur ! non, balbutièrent les prisonniers.

— Pourquoi donc avez-vous tenté de me voler, de m'assassiner peut-être, alors que, de votre propre aveu, je suis innocent de tout reproche ?

— Nous sommes malheureux, seigneur. Nous avons faim ! hasarda une voix.

— Vous aviez faim ! s'écria le Commandeur visiblement touché. Que ne m'avez-vous fait part de votre misère ?

— Nous n'osions pas, ne vous connaissant pas

La Serbie et la Porte

Belgrade, 4 avril.

En réponse aux représentations formulées à Constantinople par l'envoyé serbe Georgevitch, le sultan a adressé au gouverneur général d'Uskub l'ordre formel de veiller à ce qu'il ne se produise plus aucune violation de frontière par des Albanais armés; le gouverneur sera lui-même responsable de toute infraction à cet ordre.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Punch d'adieu

A l'occasion de la nomination à Angoulême de M. Izenic, inspecteur d'académie, le personnel de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire lui a offert un punch d'adieu.

Ce punch a eu lieu à Cahors aujourd'hui, à deux heures de l'après midi.

Inspection primaire

Au dernier moment, nous apprenons que M. Fontenailles, professeur et économiste à l'école normale de Cahors, vient d'être nommé inspecteur primaire.

Licence ès-sciences

Notre compatriote M. Louis Larrive, de Montcuq, répétiteur au lycée Gambetta, vient de subir avec succès les examens de licence ès-sciences devant la Faculté de Toulouse.

Collège de jeunes filles

Par un arrêté en date du 23 mars dernier, M. le ministre de l'Instruction publique, approuvant la délibération prise par le Conseil municipal de Cahors, a fixé ainsi qu'il suit les nouveaux tarifs scolaires du collège de jeunes filles :

	Externes libres	Externes surveillées
Classe enfantine	20 fr.	30 fr.
Classe primaire	50 fr.	70 fr.

Enseignement secondaire

Première période	70 fr.	90 fr.
Deuxième période	90 fr.	110 fr.

Ces tarifs entreront en vigueur à partir du 3^e trimestre de la présente année scolaire.

Les externes surveillées sont admises les jours de classe, de 8 heures à 11 heures 1/2, et de deux heures à 6 heures 1/2; le jeudi matin de 8 heures 1/2 à 11 h. 1/2.

Orphelinat de l'enseignement primaire

Dans sa séance du 18 février 1897, le comité central de l'orphelinat de l'enseignement primaire a renouvelé pour 1897 les secours alloués aux orphelins d'instituteurs : Druilles, de Cambayrac, 90 fr. Delmon, de Dégagnac, 90 fr.

Société de Secours mutuel des instituteurs et institutrices du Lot

La commission d'apurement s'est réunie le samedi 3 avril dans le lieu ordinaire des séances, pour procéder à la vérification des comptes de gestion du trésorier.

Après avoir examiné les pièces comptables, elle a approuvé la comptabilité du trésorier.

Les recettes de toute nature pendant l'exercice 1896, se sont élevées à 4,345,57. Les dépenses à 2,405 fr. 58. Il convient d'ajouter une somme de 1,200 fr. versée par la caisse des retraites.

En réalité, le compte de l'exercice 1896 se solde par un excédent de recettes de 739 fr. 99.

Lettres de félicitations

M l'inspecteur d'Académie a adressé des lettres de félicitations, pour leur dévouement professionnel et les bons résultats qu'ils obtiennent dans leur classe, à M. Mazière, instituteur public à St-Cirgues; à M. Pechberty, instituteur adjoint à Bagnac; Mme Ségala, institutrice à St-Céré.

Il a également adressé une lettre de satisfaction à M. Pégourie, instituteur à Promilhanes, pour son dévouement à l'enseignement des adultes et pour les bons résultats qu'il obtient dans le cours organisé par lui dans sa commune.

Championnat de tir dans les écoles primaires

L'Union des Sociétés de tir de France vient d'informer M. le ministre de l'ins-

truction publique que le deuxième championnat de tir des écoles primaires serait tiré, dans ces écoles, du 1^{er} avril au 31 mai 1897, avec l'autorisation du ministre.

MM. les instituteurs qui auraient le désir de faire participer leur école à ce concours, devront s'adresser directement, pour tous renseignements, à l'Union des Sociétés de tir de France, passage des Petits-Pères, 2, à Paris.

Ferme-Ecole du Montat

Nous apprenons que M. Bras, vétérinaire à Arcambal, est nommé professeur et vétérinaire de la Ferme-Ecole du Montat, en remplacement de M. Laur, décédé.

Nécrologie

Nous apprenons la mort à Toulouse de Mme Gabriel Depeyre, cousine de M. Etienne Depeyre, avocat à Cahors.

Ses obsèques ont eu lieu, samedi, à l'église St-Sernin, au milieu d'une grande affluence d'amis, désireuse de donner aux familles Depeyre et Caussé un témoignage de leurs vives sympathies.

Conférence socialiste

Hier au soir, la citoyenne Paule Minck a fait, au théâtre de Cahors, une conférence socialiste.

Devant un public assez nombreux, l'orateur a développé les théories socialistes et anticléricales dont elle est un des plus fervents apôtres.

Aucun contradicteur ne s'est présenté pour réfuter ses doctrines.

Crues du Lot

Les eaux du Lot, qui avaient baissé rapidement dans la journée de samedi, sont, à la suite des dernières pluies, remontées à un niveau supérieur. Lundi, à midi, elles atteignent, à Cahors, 5 mètres 60 au-dessus de l'étiage.

Demain, le Lot aura repris son cours normal.

A St-Georges, les jardins et maisons de la rue Barry sont complètement inondés par les eaux d'une source dite *Foun Rou-denquo*.

A Figeac, les eaux du Célé ont de nouveau envahi les rues de la ville.

De tous les points du département traversés par les rivières, on signale de nombreux dégâts occasionnés par l'inondation.

Maison effondrée

Dans la nuit de samedi à dimanche, un éboulement s'est produit dans la rue de l'Abreuvoir. La maison du sieur Jean Bouffé, qui se trouve au coin de cette rue et de l'impasse de Nadaillac, s'est effondrée, entraînant avec elle le coin du jardin de l'immeuble Faurie et démolissant le mur de clôture de la maison Andurand.

Il n'y a eu aucun accident de personne.

Arrestations

Samedi soir, vers 10 heures 1/2, la police de notre ville a mis en état d'arrestation, dans l'auberge Lavergne, faubourg Saint-Georges, les nommés Antoine Dachez, âgé de 39 ans, né à Bussac (Allier) et François Linière, âgé de 23 ans, né à Vic, (Hautes-Pyrénées) pour vol et vagabondage.

Ces deux individus qui sont fortement soupçonnés de faire partie de la bande des pickpockets qui exploitent depuis longtemps notre région, ont été mis à la disposition de M. le juge d'instruction, qui les a fait écrouer à la maison d'arrêt.

La gendarmerie a mis en état d'arrestation le nommé M..., de Gigouzac, qui a tiré un coup de revolver sur son genre.

M... a été écroué à la maison d'arrêt de Cahors.

Incendie

Dimanche soir, vers 4 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré, rue de l'Hôtel de Ville, dans le magasin de la droguerie centrale, appartenant à M. Vinel.

L'alarme a été donnée immédiatement par des femmes du quartier. Le gendarme Barjou, qui passait en ce moment, a pénétré dans la droguerie en enfonçant la porte. Grâce à son dévouement, un grand sinistre a pu être évité.

Les pertes, qui s'élèvent à 2.000 francs, sont couvertes par des assurances.

Eboulement

Dimanche matin, vers 6 h. 1/2, un ébou-

lement s'est produit dans la tranchée qui se trouve entre la gare de Capdenac et Lama-deleine, à la hauteur du poteau 726 870.

Le train omnibus 1.022, qui part de Capdenac pour Cahors à 7 h. 43, a été forcé de s'arrêter avant d'entrer dans la tranchée.

La gare de Cahors a envoyé un train pour le transbordement.

Tous les trains venant de Capdenac ont subi des retards d'environ 2 heures à 2 heures 1/2.

Saint-Céré

M. le maire de Saint-Céré adresse aux journaux la communication suivante :

« Au cours du banquet du 28 mars, M. de Verninac, sénateur, a dit, en parlant du maire de Saint-Céré : qu'il était autrefois un républicain ardent et qu'il avait rendu de réels services à la République, services dont il a demandé et reçu salaire. »

Le maire de Saint-Céré, soussigné, met au défi M. le sénateur de Verninac, de prouver qu'il a fait la moindre démarche et adressé la moindre sollicitation à quiconque à l'effet d'obtenir les palmes académiques, auxquelles M. de Verninac fait allusion. Le gouvernement n'a pas attendu de sollicitations pour accorder spontanément une distinction qu'il a méritée pour services rendus à la République.

Saint-Céré, 31 mars 1897.

Le Maire,
G. LHERM.

Les 28 jours d'une sourde

Le Vault-de-Lugny, petite commune voisine d'Avallon, était ces jours derniers, sous le coup d'une vive émotion.

La dame Jeanne Monnier, bien connue dans la région par une surdité contractée à la suite de fraîcheurs, entendait tout à coup d'une façon admirable.

D'aucuns — il y a toujours de méchantes gens, osèrent prétendre que cette honorable dame avait simulé la surdité, car disaient-ils, lorsque l'oreille ne fonctionne plus, on ne peut guérir.

Afin de cesser les propos malveillants qui circulent à son sujet, Mme Monnier a résolu de faire connaître, par la voie de la presse, le mystère qui entoure la guérison de sa surdité malheureusement réelle.

Dernièrement, écrit-elle, le facteur m'apprit que le *Journal de la Surdité*, 112, boulevard Rochechouart, à Paris, envoyait gratuitement un numéro à tous ceux qui sont sourds ou qui s'intéressent à quelque personne sourde.

J'écrivis aussitôt une carte-postale à cette adresse, et je reçus l'exemplaire demandé.

Ce que je lus devait nécessairement me convaincre. 500 guérisons accomplies par l'INSTITUT DROUET sur des sujets de tous les âges.

Bref, j'entrais en traitement et j'y restais 28 jours, puis la guérison fut opérée de la manière la plus complète.

Et maintenant que le mystère est éclairci, je ne forme qu'un vœu : celui de voir tous les sourds guéris par l'INSTITUT DROUET.

La foire du 1^{er} avril à Cahors

La foire du 1^{er} avril n'a pas été très importante à cause du mauvais temps.

Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs ou vaches amenés, 450 environ; le cours des bœufs gras a été de 32 à 34 francs les 50 kilos, et les attelages de 450 à 950 fr. la paire. Il y a eu une légère hausse sur les attelages.

Les porcs gras se sont vendus de 27 à 31 fr. les 50 kilos, et les jeunes de 15 à 35 fr. la pièce selon grosseur.

1300 moutons environ avaient été amenés, les gras ont été livrés à raison de 0 fr. 60 à 0 fr. 65 le kilog., et les agneaux de 0 fr. 70 à 0 fr. 75 le kilog.

Blé en vente : 210 hectolitres, vendus 200 au prix moyen de 18 fr. 50 l'hectolitre.

Mais en vente : 80 hectolitres, vendus 70 au prix moyen de 9 fr. 50 l'hectolitre.

Les pommes de terre ont été vendues de 2 fr. 50 à 4 fr. les 80 litres selon qualité.

La place du marché était assez bien approvisionnée. Les volailles grasses ont été vendues de 0 fr. 70 à 0 fr. 75 le demi kil; les dindes de 0 fr. 60 à 0 fr. 65 le demi kil; les truffes de 4 à 5 fr. le kil.; les œufs de 0 fr. 40 à 0 fr. 45 la douzaine.

Il n'y a pas eu de vols ni d'accident.

St Pantaléon

M. Gleyzes, maire de St-Pantaléon, juge d'instruction honoraire, a offert à la commune de St-Pantaléon une somme de 100 francs, pour effectuer des réparations à l'école de garçons.

Les Sardines Jockey-Club Hors-d'œuvre exquis

et les autres conserves de la Maison

Arsène Saupiquet de Nantes

se trouvent dans les bonnes maisons d'épicerie.

THÉÂTRE DE CAHORS

A l'instar de certains de ses confrères anglais l'imprésario Labruyère, qui vient donner à notre théâtre, le mercredi 7 avril,

La Mendiant de St-Sulpice

vient de décider que tout spectateur non satisfait de l'interprétation, n'aura qu'à se présenter au contrôle après le premier acte pour qu'il lui soit, sur sa demande, restitué le prix intégral de sa place.

Combien de tournées, qui n'ont d'artistique que le nom, ne pourraient en faire autant!

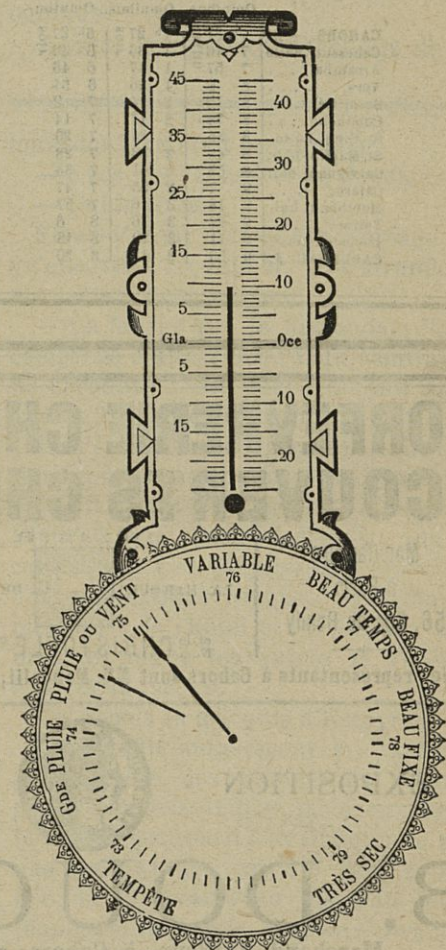
Vélocipédie

Toute concurrence est devenue impossible devant le beau modèle Clément, à 350 fr., qui atteint en ce moment le succès d'une véritable révolution industrielle.



Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Docteur CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Docteur CABANES et vous serez guéri.

Dépôt Ph^o DERBECCQ, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 8.4
Id. maxima de la veille : 15.2
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 15.3

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 Octobre 1896)

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse, listing stations like Paris, Brive, Cahors, and Toulouse with departure and arrival times for various train classes.

(1) Le train EXPRESS 21 qui part de Paris à 7 h. 50. prend des voyageurs de 2e cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3e cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà.

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris, listing stations like Toulouse, Montauban, Cahors, and Paris with departure and arrival times.

De CAHORS à LIBOS

Table of train schedules from Cahors to Libos, listing stations like Cahors, Libos, and Paris with departure and arrival times.

De LIBOS à CAHORS

Table of train schedules from Libos to Cahors, listing stations like Libos, Cahors, and Paris with departure and arrival times.

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules from Cahors to Capdenac, listing stations like Cahors, Capdenac, and Paris with departure and arrival times.

De CAPDENAC à CAHORS

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, listing stations like Capdenac, Cahors, and Paris with departure and arrival times.

Bibliographie

Pauvre Femme ! le roman dramatique inédit de Gaston Rayssac, est une œuvre forte et vibrante, d'un intérêt poignant, tant par l'intensité des situations dramatiques que par la variété des scènes et des caractères.

C'est une étude à la fois morale et châtiée, vigoureuse et hardie, où l'auteur s'est révélé comme un subtil analyste du cœur féminin. Mais Pauvre Femme ! plaira surtout comme un roman d'intrigue et d'aventure, où évoluent des personnages qui resteront typiques : Michel Dorbaud, le struggle-for-lifeur, le broyeur de cœurs et d'existences ; Elise, un suave profil de femme vouée à toutes les aventures et qui subit toutes les misères du sexe faible ; Lidore Savigny, le snob fin de siècle, âme veule et sans énergie pour défendre sa fortune et son honneur ; Aristide Costard, toujours victime de son dévouement et de son zèle ; et les silhouettes tour à tour sombres et joyeuses de Cloccquet, du père Totus, de Parandouille, de Nini Seringa, et de bien d'autres figures qui grouillent et qui s'agitent autour de l'action principale en des épisodes d'un pittoresque bien venu.

Tous voudront lire et relire ce roman, plein de contrastes captivants, douces larmes et sanglots tragiques.

Paul BALLURIAU donne à la publication une note d'art intense, par ses brillantes compositions gravées sur bois.

Enfin, ce qui n'est pas à dédaigner, l'éditeur offre gratuitement à tous les lecteurs du roman une superbe JUMELLE MARINE garantie, ou bien une MÉNAGÈRE composée de six couverts et de six cuillers en métal idéal !

Pauvre Femme ! est en vente chez SCHARWZ éditeur, 9, rue Sainte-Anne, et chez tous les libraires et marchands de journaux, en livraisons illustrées à 10 centimes.

Advertisement for 'LE MONITEUR DE LA MODE' magazine, featuring a decorative border and text describing its content: fashion models, recipes, and more.

JOURNAL DES DEMOISELLES et Petit Courrier des Dames, édition bi-mensuelle, couverture verte, 14, rue Drouot, Paris ; paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

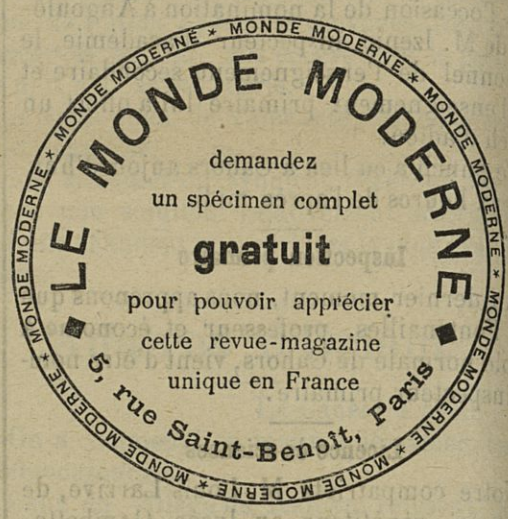
C'est le véritable journal de famille, s'adressant aussi bien à la jeune fille qu'à la mère, et réunissant le côté littéraire, instructif et moral, au côté pratique des travaux d'intérieur.

Cette édition, la plus complète, la plus utile et la moins chère des publications de ce genre, s'adresse aux personnes ayant besoin d'un grand nombre de modèles de Patrons de toutes sortes et désirant avoir sur la mode et les toilettes des renseignements plus complets que ceux contenus dans l'édition bi-mensuelle chamois.

On an : Paris, 16 fr. ; départements, 19 fr. ; union postale, 22 fr.

Indépendamment des 48 pages de texte et des annexes de l'édition chamois, elle donne en outre : 1° 18 gravures coloriées de modes, de travaux de fantaisie ou d'ameublement ; 2° 6 albums d'ouvrages de fantaisie ; 3° Environ 100 Patrons découpés et imprimés ; 4° feuille de broderies pour lingerie. On a ainsi reçu, à la fin de l'année : 33 gravures coloriées de Modes et de travaux, environ 200 patrons découpés et imprimés, musique, 12 planches de tapisserie ou petit travaux en couleurs, 18 albums de travaux contenant environ 100 dessins de broderies et modèles, alphabets, imitations de peintures ou d'aquarelles, calendriers, abat-jour, cartonnages, etc.

On s'abonne pour un an à partir du 1er de chaque mois. Envoyer un mandat de poste à l'ordre du directeur du journal 14, rue Drouot. Envoi gratuit d'un numéro spécimen.



HISTOIRE NATURELLE populaire, par Charles Brongniart, ouvrage paraissant en livraisons et en séries, illustré de nombreuses gravures et de huit magnifiques aquarelles.

Le succès des ouvrages populaires consacrés à l'Histoire naturelle ne peut surprendre personne, car assurément aucune science ne nous touche de plus près et ne nous intéresse davantage.

Qu'est-ce que l'homme ? Qu'est-ce que la nature ? Qu'est-ce que la vie ? Que sont tous ces êtres variés qui nous environnent, ces animaux de tout genre, ces oiseaux, ces insectes, ces innombrables légions d'êtres grands et petits qui peuplent le globe ? D'où venons-nous nous-mêmes ? Quels sont nos ancêtres ? Quels liens nous rattachent aux autres habitants de la Terre ?

Le corps de l'homme n'est-il pas une merveille ? Le mécanisme de l'œil ou de l'oreille, les fonctions du cœur ou de la respiration, la vie physiologique, les mœurs, l'intelligence, l'instinct des animaux, la succession des espèces, les métamorphoses des insectes, les migrations des oiseaux, les poissons, les reptiles, en un mot tous les chapitres d'un livre d'histoire naturelle ne sont-ils pas faits pour frapper l'attention, captiver l'intérêt ?

Nul n'est plus apte à écrire une histoire naturelle au courant de l'état actuel de la science, que M. Charles Brongniart qui, non seulement par sa situation au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, mais encore par ses travaux personnels, est assurément l'un des écrivains les mieux préparés pour suivre les traces glorieuses de Buffon et de ses successeurs.

Un nombre considérable de gravures et de superbes planches en couleurs, dessinées spécialement par les artistes les plus compétents, illustreront cet ouvrage et compléteront un texte sobre et précis, en mettant sous les yeux du lecteur toutes les curiosités de la vie terrestre. — Cette histoire naturelle sera complète en un volume in-8° jésus.

On peut souscrire à l'ouvrage complet, reçu franco au fur et à mesure de l'apparition des séries, contre un mandat de 12 fr. adressé à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

L'ouvrage, que l'on pourra se procurer chez tous les libraires de Paris et des départements, chez les marchands de journaux et dans les grès se composera d'environ 100 livraisons à 10 centimes ou de 20 séries à 50 centimes.

Il paraît 2 livraisons par semaine. — 5 livraisons forment une série.

ORFÈVRE CHRISTOFLE COUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris 56, Rue de Bondy. Exiger LA MARQUE DE FABRIQUE. Envoi franco du Catalogue.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

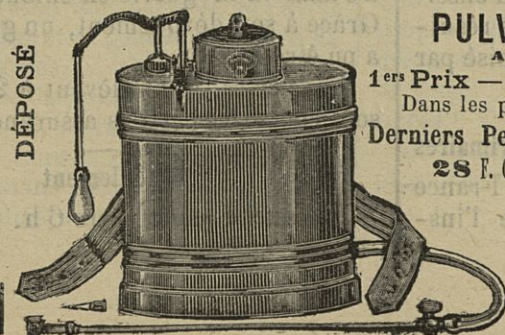
IMPUISSANCE Pilules Action rapide et inoffensive, 3 fr. Vantroyen, pharmacien à LILLE, 37, rue Hôpital St-Roch. Envoi discret.

RHUM MARTINIQUE Grand arôme depuis 50 fr. l'hect., logé franco port. Pour condt. et échantil. écrire à l'Union Martiniquaise à Bordeaux. Agents demandés.

Advertisement for 'VIN DE PEPTONE DE CHAPOTEAU' with a small illustration of a bottle and text describing its medicinal benefits.

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES. Illustration. — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication. Mode de publication. — Le Larousse illustré en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1er avril. Souscription à forfait 150 francs. Prix de faveur jusqu'au 31 mars. 140 francs. Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé. 1er Prix — Hors Concours — Médailles d'Or Dans les principaux Centres viticoles de France Derniers Perfectionnements. Appareil garanti 28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant Chevalier du Mérite Agricole 18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot) NOTA. — Vu le grand nombre de demandes de prière de se faire inscrire au plus tôt.

Le propriétaire-gérant : LAYTON.